



LA RESOLUTION BANCAIRE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

TABLE RONDE 30 septembre 2016

14h – 14h15	Accueil	Salle 1
14h15 – 14h30	Ouverture Anastasia SOTIROPOULOU, <i>Professeur à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne</i> et Mathieu COMBET, <i>Maître de conférences à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne</i>	Salle 1
14h30 – 16h	Table Ronde : Aspects opérationnels de la résolution bancaire Modérateur : Eric LAMARQUE, <i>Directeur de l'IAE de Paris</i> <ul style="list-style-type: none">➤ La résolution bancaire : le point de vue du régulateur européen Dominique LABOUREIX, <i>Membre du Conseil de résolution unique</i>➤ La résolution bancaire : le point de vue du régulateur national David BLACHE, <i>Directeur adjoint de la résolution, ACPR</i>➤ La résolution bancaire : le point de vue du banquier (MREL, TLAC et bail-in) / Mark VENUS, <i>Directeur des plans de rétablissement et de résolution, Bnp Paribas</i>	Salle 1
16h – 16h30	Pause	
16h30 – 18h	Table Ronde : Aspects juridiques de la résolution bancaire Modérateur : Anastasia SOTIROPOULOU, <i>Professeur à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne</i> <ul style="list-style-type: none">➤ La soumission des autorités de régulation au principe de légalité Hervé SYNDET, <i>Professeur à l'Université Paris II-Panthéon Assas</i>➤ La protection juridique des créanciers dans le cadre du <i>bail-in</i> Hubert de VAUPLANE, <i>Avocat Kramer Levin</i>➤ La protection juridique des déposants chypriotes Napoleon XANTHOULIS, <i>Avocat des déposants chypriotes devant la CJUE</i>	Salle 1
18h00 – 19h30	Cocktail	Appart. Décanal